

21 février 1944, Fresne

Ma chère Meline, ma petite orpheline
bien aimée. Sans quelques heures je
ne serai plus de ce monde. On va être fusil-
lé cet après midi à 15 heures. Cela m'arrive
comme un accident dans ma vie, j'y ne crois
pas, mais pourtant, je sais que je ne te
verrai plus jamais. Que puis-je t'écrire,
tout est confus en moi et bien claire en
même temps. Je m'étais engagé dans l'ar-
mée de la Libération en soldat volontaire
et je meurs à deux doigts de la vic-
toire et de but. Bonheur à ceux qui
vont nous survivre et goûter la
douceur de la liberté et de la Paix de
demain. J'en suis sûre que le peuple
français et tous les combattants de
la Liberté sauront honorer notre
mémoire dignement. Au moment de mou-
rir je proclame que je n'ai aucune haine
contre le peuple allemand et contre qui
que ce soit. Chacun aura ce qu'il mé-
ritera comme châtiment et comme recom-
pense. Le peuple Allemand et tous les autres
peuples vivront en paix et en fraternité

P.S. Je ne pourrai écrire rien d'autre. Je ne puis pas te dire adieu. Je t'embrasse.
M. M.